

6/ Aout 1880.

ESSAIS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, PAR M. GUIZOT,

MEMBRE DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR D'HISTOIRE MODERNE A L'ACADEMIE DE PARIS.
OUVRAISON ADOPTÉ PAR LE CONSEIL RÔTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

4^e ÉDITION.

TOME XI.

Bruxelles,
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUWAN, CATTOUR ET C°

1837.

Ä

ESSAIS
SUR L'HISTOIRE
DE FRANCE.

Ä

IMPRIMERIE DE JUDENNE,
Rue Rempart des Moines , n. 19.

Ä

ESSAIS

SUR L'HISTOIRE

DE FRANCE,

PAR M. GUIZOT,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

PROFESSEUR D'HISTOIRE MODERNE A L'ACADEMIE DE PARIS;

POUR SERVIR DE COMPLÉMENT

AUX

OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE,

DE L'ABBÉ DE MABLY.

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUATRIÈME ÉDITION.

TOME II.

Bruxelles ,

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUMAN, CATTOIR ET C°.

—
1837.

Ä

ESSAIS

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE.

QUATRIÈME ESSAI.

(Suite.)

CHAPITRE III.

DES INSTITUTIONS POLITIQUES.

Aussitôt après l'établissement des barbares dans la Gaule, trois systèmes d'institutions se laissent entrevoir. Profondément divers dans leurs principes, leurs formes et leurs effets, ils coexistent quelque temps comme s'ils pouvaient et devaient se partager la société. Mais bientôt ils se mêlent, se croisent, se combattent. Leur lutte se prolonge pendant cinq siècles, lutte réelle mais sourde et enfouie, pour ainsi dire, sous les désordres de la force qui domine seule et rend vaines toutes les institutions. Quand la force commence à se régler, la victoire se déclare en faveur du système dont la situation nouvelle des conquérans, sur le vaste territoire qu'ils occupent, a fait une nécessité.